

RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE

2018

Dressé le 24/02/2020

Le Président



Michel CAPERAN

SOMMAIRE

1- RAPPEL DU CONTEXTE D'INTERVENTION EN 2018 ET DES MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES	3
1.1 CONTEXTE D'INTERVENTION 2018	3
1.2 MOYENS HUMAINS ET TECHNIQUES EN 2018	5
2- BILAN D'EXECUTION DES MISSIONS 2018	7
2.1 SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU GAVE DE PAU.....	7
2.1.1 <i>Suivi de l'état annuel du gave de Pau</i>	7
2.1.2 <i>Programmation et suivi de la réalisation des travaux</i>	7
2.1.3 <i>Programme d'intervention du gave de Pau : protection de berges</i>	7
2.1.4 <i>Programme d'intervention du gave de Pau : restauration du cours d'eau</i>	8
2.1.5 <i>Assistance technique apportée aux collectivités adhérentes ou à d'autres tiers</i>	8
2.2 SYNDICAT MIXTE DU BASSIN DU GAVE DE PAU.....	11
2.2.1 <i>Chantiers de protections de berges et réalisation d'ouvrages</i>	12
2.2.2 <i>Chantiers de restauration de cours d'eau</i>	12
2.2.3 <i>Assistance technique apportée aux collectivités adhérentes ou à d'autres tiers</i>	12
2.3 AUTRES MISSIONS ASSUREES PAR LES AGENTS SUR L'EXERCICE 2018	15
3- NOTE DE SYNTHESE SUR L'ETAT DES COURS D'EAU SUIVIS AU 31 DECEMBRE 2018	17
3.1- SUIVI DU GAVE DE PAU	17
3.2- SUIVI DES AFFLUENTS DU GAVE DE PAU INTEGRES DANS LE SMBGP.....	19
4- PROPOSITIONS D'ORIENTATIONS POUR L'ACTIVITE DE L'ANNEE SUIVANTE	22
4.1- PROGRAMME PREVISIONNEL POUR L'ANNEE 2019 : GAVE DE PAU ET AFFLUENTS	22
5- BILANS FINANCIERS DE L'ANNEE 2018	23

1- Rappel du contexte d'intervention en 2018 et des moyens humains et techniques

1.1 Contexte d'intervention 2018

L'année 2018 voit la mise en place de la compétence GeMAPI (Gestion de l'Eau et des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations). Pour cet exercice la compétence est dévolue aux EPCI-FP, mais sera transférée en 2019 au Syndicat mixte du bassin du gave de Pau, qui prendra alors une nouvelle forme, en intégrant un territoire plus vaste issu de la fusion avec d'autres syndicats de rivières et l'adhésion des EPCI-FP.

2018 est donc une année de transition qui voit perdurer les 2 syndicats ; Syndicat intercommunal du gave de Pau et Syndicat mixte du bassin du gave de Pau, dont les compétences et territoires restent inchangés et sont rappelés ci-après.

➤ Le Syndicat intercommunal du gave de Pau (SIGP) :

Le SIGP a pour vocation de traiter les problématiques d'aménagement, de gestion des espaces naturels et de protection des berges sur le Domaine Public Fluvial (DPF) du gave de Pau, ce qui inclut le lit mineur et la servitude de marchepied appliquée sur les crêtes de berges des cours d'eau domaniaux (3,25 m), ainsi que les milieux humides associés, portant ainsi le champ d'action sur une partie du lit majeur.



Fig.1 : carte du territoire géré par le SIGP.

(Source : SIG du bassin du gave de PAU – BD TOPO - © IGN – reproduction interdite)

Les compétences statutaires du SIGP sont les suivantes :

- Le Syndicat assure, sur le territoire des adhérents, la réalisation des travaux ou études liées à la prévention et la défense contre les inondations, la protection contre les érosions de berges menaçant les terres, les lieux habités, les infrastructures et, d'une manière générale, tous les ouvrages situés en dehors du Domaine Public Fluvial du gave de Pau.

- Le Syndicat réalise toutes études ou travaux et d'une manière générale, toute opération visant à la valorisation et à la gestion du gave de Pau ainsi que de ses milieux associés.
- Le Syndicat peut exercer, à la demande et pour le compte d'une ou plusieurs collectivités adhérentes ou de tiers, des missions de maîtrise d'ouvrage déléguée (mandat) pour tout projet (étude ou travaux) en relation avec le gave de Pau et ses milieux associés. Une convention entre les parties fixe les modalités administratives et de répartition financière liées au projet.
- Le Syndicat peut, à la demande de collectivités adhérentes ou non, ou encore de tiers, être le porteur de projets en relation avec le gave de Pau et ses milieux associés. A ce titre, le Syndicat participe à la conception des projets (études de faisabilité) notamment en tant que conseil technique. La concrétisation des projets incombera ensuite aux collectivités ou tiers qui en sont à l'origine.
- Le Syndicat possède également la compétence « qualité des milieux aquatiques » qui permet de garantir la compatibilité des actions menées par ce dernier avec les objectifs de « bon état écologique des milieux aquatiques », préconisés par la Directive Cadre européenne sur l'Eau.

Le Syndicat peut conduire à ce titre des actions :

- ✓ En matière d'études relatives à la qualité des milieux aquatiques dont la finalité pourra être la mise en place de dispositifs de suivis adaptés sur le gave de Pau (par exemple, stations de mesure).
- ✓ En matière de travaux intégrant des mesures de protection des milieux aquatiques (espèces « NATURA 2000 » notamment) à l'échelle du gave de Pau.

➤ Le Syndicat mixte du bassin du gave de Pau (SMBGP) :

Le SMBGP a pour objet de traiter les problématiques liées aux affluents du bassin-versant du gave de Pau sur le territoire de ses collectivités adhérentes, ce qui signifie, pour la quasi-totalité, la gestion de cours d'eau non domaniaux.

Le SMBGP a également pour objectif d'aider les adhérents, par mutualisation de leurs besoins et de leurs moyens, à exercer la plénitude des compétences qui leur sont dévolues en matière de gestion des cours d'eau, notamment en leur apportant une capacité d'expertise en matière technique, administrative et financière. Il peut assurer la maîtrise d'ouvrage et/ou la maîtrise d'œuvre d'opérations au nom et pour le compte d'adhérents, à la demande de ces derniers. Il peut en outre, à titre accessoire, intervenir au profit de tiers, publics ou privés.

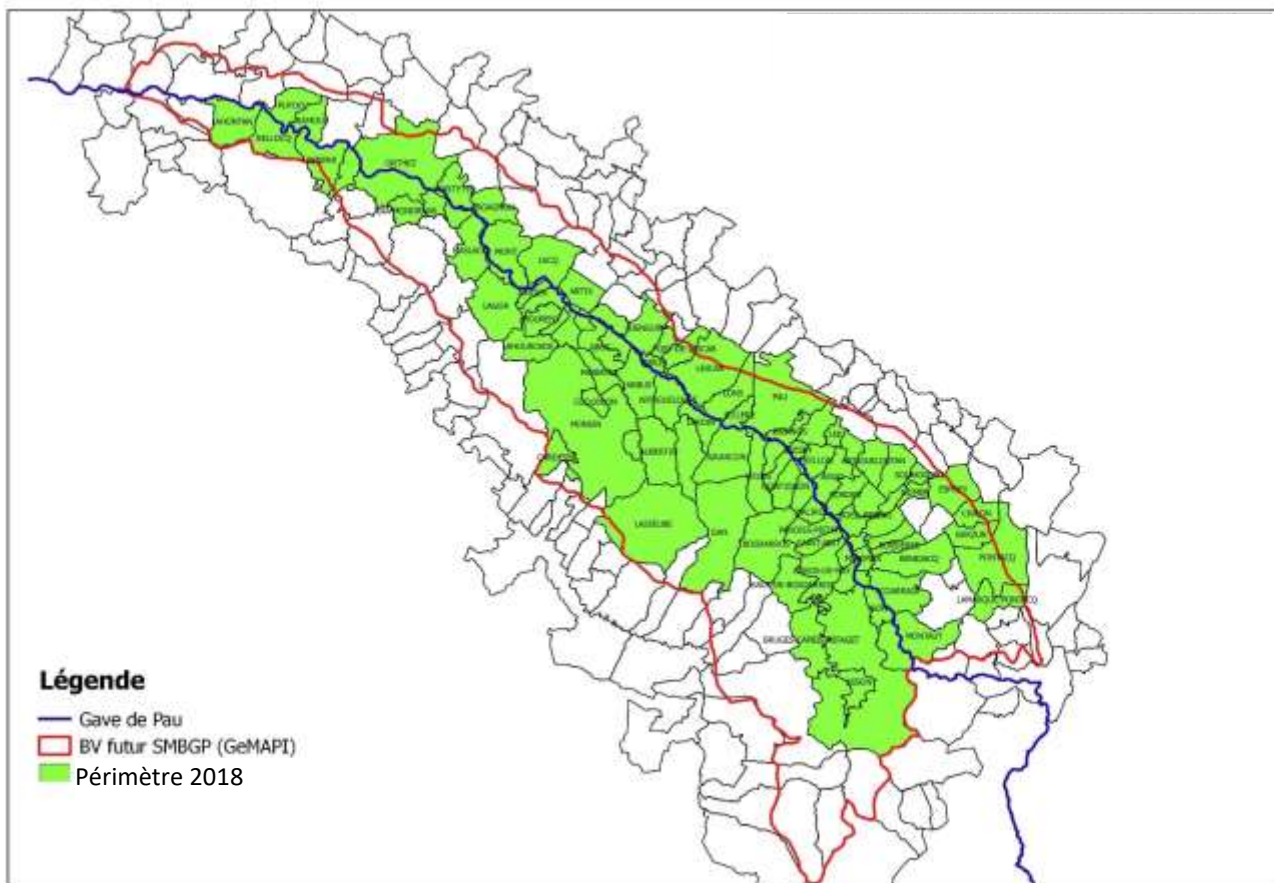


Fig.2 : carte du territoire géré par le SMBGP-SIGP.

(Source : SIG du bassin du gave de PAU – BD TOPO - © IGN – reproduction interdite)

1.2 Moyens humains et techniques en 2018

Personnels du syndicat :

- 1 Directeur
- 1 Ingénieur
- 1 Responsable administratif et financier
- 1 Technicien
- 1 Agent contractuel en charge de la SLGRi

Un agent contractuel a été recruté au 1^{er} novembre 2017 (CDD d'un an, renouvelable) afin de réaliser l'animation de la Stratégie Locale de Gestion du Risque Inondation (SLGRi), dont le SMBGP est le porteur désigné par arrêté inter-préfectoral. Son contrat a été renouvelé pour l'exercice 2018.

Les missions exercées par les agents dans les deux collectivités territoriales (SIGP et SMBGP) sont les suivantes :

Directeur :

- Contribue à l'élaboration des choix stratégiques
- Pilote l'organisation et le fonctionnement du Syndicat
- Assure la conduite des projets
- Organise et anime les réseaux d'acteurs membres et partenaires du Syndicat

Ingénieur et technicien :

- Elaborent et mettent en œuvre les projets
- Participent aux choix stratégiques et au fonctionnement du Syndicat
- Conseillent et assistent les adhérents
- Organisent et animent les réunions techniques

Responsable administratif et financier :

- Elabore et suit le budget
- Met en œuvre la gestion financière
- Pilote le fonctionnement comptable
- Gère les ressources humaines
- Participe à la sécurité juridique des différents actes

Animatrice SLGRi :

- Elabore la SLGRi du TRI de Pau
- Contribue à l'élaboration du volet opérationnel de la SLGRi
- Participe aux choix stratégiques et au fonctionnement du Syndicat
- Conseille et assiste les membres du Syndicat dans leurs problématiques face aux inondations

Tableau 1 : Moyens matériels du Syndicat

Moyens Matériels			
Directeur	Ingénieur	Technicien	Responsable administratif et financier Animatrice SLGRi
Véhicule	Véhicule 4x4	Véhicule 4x4	PC Portable, imprimante, téléphones fixes
PC Portable, imprimante	PC Portable, imprimante	PC Portable, imprimante	Fournitures administratives : stylos, bloc-notes, agenda, etc.
Téléphone portable	Téléphone portable	Téléphone portable	
Fournitures administratives : stylos, bloc-notes, agenda, etc.	Appareil photo numérique compact	Appareil photo numérique compact	
	Vêtements de terrain (parka, bottes, cuissardes...) et EPI	Vêtements de terrain (parka, bottes, cuissardes...) et EPI	
	Fournitures administratives : stylos, bloc-notes, agenda, etc.	Fournitures administratives : stylos, bloc-notes, agenda, etc.	
	Matériel de chantier : mire télescopique, décamètre, mètre, topofil	Matériel de chantier : mire télescopique, décamètre, mètre, topofil	

2- Bilan d'exécution des missions 2018

2.1 Syndicat intercommunal du gave de Pau

2.1.1 *Suivi de l'état annuel du gave de Pau*

Le gave de Pau fait l'objet d'un suivi via les observations de terrain effectuées par le service technique du SIGP ainsi que par le biais des retours d'informations et de demandes en provenance des communes et riverains.

Pour l'année 2018, le programme de gestion a fait l'objet de relevés de terrain pour une mise en consultation à l'automne. Le démarrage tardif des travaux couplé à l'interdiction de travaux sur la 1^{ère} catégorie piscicole entre le 15 novembre 2018 et le 15 mars 2019 n'a permis la réalisation que d'une opération. Le restant du programme sera effectué dès le début de l'exercice 2019.

Le SIGP, maître d'ouvrage délégué pour les communes de Jurançon et Lons, a assuré le suivi du marché de maîtrise d'œuvre (ARTELIA) pour ces deux communes. Les travaux de Lons ont été achevés en totalité en avril 2018 (suspension des travaux début décembre 2017 pour les finitions). La réhabilitation de la décharge de Jurançon a été réalisée fin de l'exercice 2018 pour la partie située au droit de la zone artisanale. Les deux chantiers ont été effectués par l'entreprise LABORDE.

Pour les communes de Coarraze et Bordes, la maîtrise d'ouvrage est assurée par la Communauté de communes du Pays de Nay (CCPN) avec une participation des crédits « CAT NAT ». Le SIGP est associé au suivi de ces opérations et a participé en tant que conseil technique sur certains points particuliers relatifs aux accès au gave de Pau.

Par ailleurs, le Syndicat exerce une compétence d'assistance technique auprès de ses adhérents ou de tiers. Les missions effectuées dans ce cadre en 2018 sont détaillées au point 2.1.5.

2.1.2 *Programmation et suivi de la réalisation des travaux*

Le programme d'intervention du Syndicat Intercommunal du gave de Pau pour l'exercice 2018 est constitué d'opérations définies dans le cadre de relevés de terrain du SIGP et de sollicitations d'intérêt général des collectivités adhérentes.

L'ensemble des chantiers du programme réalisés en 2018, est détaillé ci-après.

2.1.3 *Programme d'intervention du gave de Pau : protection de berges*

Tableau 2 : opérations pour compte de tiers - protection

Tiers 2018	DATE	COMMUNE	NATURE	SUIVI INGENIEUR	SUIVI TECHNICIEN
Conseil départemental 64	2 nd semestre 2018	LAROIN	Reprise des protections de berge en enrochement au pied de la route départementale D2 pour le compte du Conseil départemental 64		X
COMMUNE DE JURANÇON	1 ^{er} et 2 nd semestre 2018	JURANÇON	Suivi des travaux de réhabilitation de décharge et de protection de berges		X

Tiers 2018	DATE	COMMUNE	NATURE	SUIVI INGENIEUR	SUIVI TECHNICIEN
COMMUNE DE LONS	1 ^{er} semestre 2018	LONS	Suivi des travaux de réhabilitation de décharge et de protection de berges		X

2.1.4 Programme d'intervention du gave de Pau : restauration du cours d'eau

Tableau 3 : opérations SIGP : restauration

OPERATION SIGP	DATE	COMMUNE	NATURE	SUIVI INGENIEUR	SUIVI TECHNICIEN
Programme de gestion 2018 du gave de Pau	1 ^{er} trimestre 2018	57 communes riveraines du gave Pau	Relevés et métrés de terrain pour préparation du programme de travaux	X	X
	Novembre 2018	MAZERES-LEZONS	Dévégétalisation d'atterrissement et scarification, évacuation et broyage des embâcles	X	
	Report 2019	Bérenx, Bourdettes, Gouze, Artix, Lahontan, Laroin, Denguin, Lescar	Exécution des travaux reportée au 15 mars 2019 pour respect des interdictions en 1 ^{ère} catégorie piscicole.		

2.1.5 Assistance technique apportée aux collectivités adhérentes ou à d'autres tiers

Le Syndicat exerce une compétence **d'assistance technique** auprès de ses adhérents. Les missions effectuées dans ce cadre au cours de l'exercice 2018 sont récapitulées dans le tableau ci-après. Certaines de ces missions ont débuté en 2016 et se sont poursuivies sur l'exercice 2018.

Tableau 5 : assistance technique SIGP

ASSISTANCE TECHNIQUE APPORTEE AUX COLLECTIVITES ADHERENTES OU A D'AUTRES TIERS						
BENEFICIAIRE	PRESTATION	DATE	SUIVI INGENIEUR	SUIVI TECHNICIEN	SUIVI DIRECTEUR	SUIVI ANIMATRICE
AGENCE DE L'EAU ADOUR GARONNE	Réunions de suivi des missions SMBGP et financement	1 ^{er} et 2 nd semestre	X	X	X	X
FEDERATION DE PECHE 64	Réunion d'information réciproque	Mars	X	X	X	
REGION NOUVELLE AQUITAINE	Réunion FEDER avec R. Baguet	Mars	X		X	
SYNDICAT DES TROIS CANTONS	Suivi des érosions au droit du puits P4, compte-rendu technique	Mars	X			

ASSISTANCE TECHNIQUE APPORTEE AUX COLLECTIVITES ADHERENTES OU A D'AUTRES TIERS						
BENEFICIAIRE	PRESTATION	DATE	SUIVI INGENIEUR	SUIVI TECHNICIEN	SUIVI DIRECTEUR	SUIVI ANIMATRICE
SIGP	Relevés de la crue du 20/02/2018 du gave de Pau : photos et cartographie des laisses de crue	Février	X	X		
	Relevé des laisses de crue du gave de Pau de juin 2018 + réunions sur différents sites + compte-rendu technique	Juin	X	X	X	
COMMUNE D'ABOS	Suivi des érosions en bordure du gave de Pau au droit du lac de gravière : analyse technique, estimation des travaux possibles	Février	X			
COMMUNE D'ARBUS	Suivi des érosions RG et conseils et réunions	1 ^{er} et 2 nd semestre	X	X		
COMMUNE DE BELLOCQ	Rédaction CCTP étude pluviale liée au risque d'éboulement du méandre en berge RG du gave de Pau	1 ^{ier} trimestre	X			
COMMUNE DE BILLERE	Conseil et compte-rendu technique pour des érosions en berge du gave de Pau	Mai	X	X		
COMMUNE DE JURANÇON	Suivi technique du dossier de traitement des décharges anciennes en bord du gave de Pau	1 ^{ier} et 2 nd semestre		X	X	
	Conseil et compte-rendu technique auprès de la commune concernant un remblai en bordure du gave de Pau	Août	X			
COMMUNE DE LABASTIDE CEZERACQ	Suivi de terrain + conseil technique érosion gave de Pau	Juillet	X			

ASSISTANCE TECHNIQUE APPORTEE AUX COLLECTIVITES ADHERENTES OU A D'AUTRES TIERS						
BENEFICIAIRE	PRESTATION	DATE	SUIVI INGENIEUR	SUIVI TECHNICIEN	SUIVI DIRECTEUR	SUIVI ANIMATRICE
COMMUNE DE LAHONTAN	Suivi géotechnique glissement du sanctuaire d'Abet et mise en ligne consultation pour étude de faisabilité géotechnique et hydraulique d'un confortement	1 ^{ier} et 2 nd semestre	X			
COMMUNE DE LONS	Suivi et réception des travaux de réhabilitation de l'ancienne décharge en RD	1 ^{ier} semestre		X	X	
COMMUNE DE GELOS	Réunion publique d'information sur les résultats de l'étude hydraulique du gave de Pau	Octobre	X		X	
COMMUNE DE BESINGRAND	Conseil technique par rapport au risque de capture du lac de Bézingrand par le gave de Pau	Décembre	X			
COMMUNE DE LESTELLE	Conseil technique et définition de travaux de reprise de protection de berge	Février - Septembre		X		
COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE NAY (CCPN)	Préparation d'un DCE pour étude hydraulique du gave de Pau sur le secteur amont Lestelle-Mirepeix	1 ^{ier} et 2 nd semestre	X			
	Rédaction d'un projet de DCE pour MOE création d'une digue à Bordes	1 ^{ier} semestre	X			
	Suivi pour avis technique des études menées par la CCPN pour le traitement des décharges de BORDES (terrain et note technique) et COARRAZE en bordure du gave de Pau.	1 ^{ier} et 2 nd semestre	X			

ASSISTANCE TECHNIQUE APPORTEE AUX COLLECTIVITES ADHERENTES OU A D'AUTRES TIERS						
BENEFICIAIRE	PRESTATION	DATE	SUIVI INGENIEUR	SUIVI TECHNICIEN	SUIVI DIRECTEUR	SUIVI ANIMATRICE
	Etude de suivi de capture du Luz et du lac de Baliros : terrain, géomètre, préparation de consultation	1 ^{ier} et 2 nd semestre	X	X		
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION PAU BEARN PYRENEES (CAPBP)	Suivi de la prestation d'étude hydraulique sur le territoire de la CAPBP	1 ^{ier} et 2 nd semestre	X		X	
COMMUNAUTE DE COMMUNES LACQ-ORTHEZ (CCLO)	Préparation et réalisation (DCE, mise en ligne) de la consultation pour étude hydraulique des crues du gave de Pau	1 ^{ier} et 2 nd semestre	X			
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES ET DE LA MER 64	Réunions SMBGP : travaux, études, instructions de dossiers, appui technique	1 ^{ier} et 2 nd semestre	X	X	X	X
DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES	Suivi du gave de Pau en amont et en aval des ouvrages Départementaux	2 nd semestre	X	X	X	
DEPARTEMENT DES PYRENEES-ATLANTIQUES	Conseil de gestion aux abords d'ouvrages (Bérenx, Assat, Laroïn, Mazères ...)	2 nd semestre		X		
ENTREPRISE YARA	Conseil technique traitement d'atterrissement au droit d'un lac d'alimentation en bordure du gave	Juillet août	X			

2.2 Syndicat mixte du bassin du gave de Pau

Le SMBGP est sollicité par les EPCI-FP et SIVU adhérents ainsi que par les communes afin de réaliser :

- Un diagnostic des besoins,
- Un programme chiffré de travaux de gestion,
- Un suivi de l'état des cours d'eau et une assistance technique.

Le marché passé pour la réalisation de ce programme est réparti en 2 lots : lot n°1 : protection de berges et lot n°2 : restauration de cours d'eau. Une partie a également été effectuée dans le cadre d'une action d'insertion professionnelle. Les tableaux suivants font la synthèse des travaux qui ont été réalisés en 2018.

2.2.1 Chantiers de protections de berges et réalisation d'ouvrages

Tableau 6 : travaux de protection et réalisation d'ouvrages 2018

OPERATION	COMMUNE ET BENEFICIAIRE	NATURE	SUIVI INGENIEUR	SUIVI TECHNICIEN
Opération pour compte de tiers	Commune de GAN	Protection en enrochement rive gauche du piège à embâcles du barrage du bassin écrêteur du Neez (dossier Fonds de solidarité suite aux crues de 2018)	X	X
Opération pour compte de tiers	Commune de MONTAUT	Protection de berge de type tunage – Ruisseau Pucheü		X

2.2.2 Chantiers de restauration de cours d'eau

Tableau 7 : travaux de gestion 2018

OPERATION	COMMUNE ET BENEFICIAIRE	NATURE	SUIVI INGENIEUR	SUIVI TECHNICIEN
Travaux année n°2-2018 (lot 1 et 2) de la DIG « Juscle »	ARBUS, ARTIGUELOUVE, LAROIN, SAINT FAUST, AUBERTIN, JURANCON	Restauration végétale de cours d'eau, traitement des embâcles et atterrissements : les chantiers ARBUS, LAROIN, SAINT FAUST et AUBERTIN ont été réalisés en 2018, les autres reportés en 2019.	X	X

2.2.3 Assistance technique apportée aux collectivités adhérentes ou à d'autres tiers

Le Syndicat mixte exerce une compétence **d'assistance technique** auprès de ses adhérents. Les missions effectuées dans ce cadre au cours de l'exercice 2018 sont récapitulées dans le tableau ci-après.

Chacune de ces interventions a donné suite, soit à compte-rendu auprès du demandeur, soit à mise en œuvre d'études ou de travaux spécifiques.

Tableau 7 : assistance technique SMBGP

ASSISTANCE TECHNIQUE APPOREE AUX COLLECTIVITES ADHERENTES OU A D'AUTRES TIERS					
BENEFICIAIRE	PRESTATION	DATE	SUIVI INGENIEUR	SUIVI TECHNICIEN	SUIVI DIRECTEUR
SMBGP	Suivi de la crue du 20/02/18 et relevés de laisses sur les cours d'eau : Hies, Juscle, Neez, Soust, Gest, Luz, Ouzom, Lagoin, Escaraude	Février	X	X	
	Relevés de terrain pour calage programme de travaux année 2 DIG « Juscle »	1 ^{er} semestre	X		

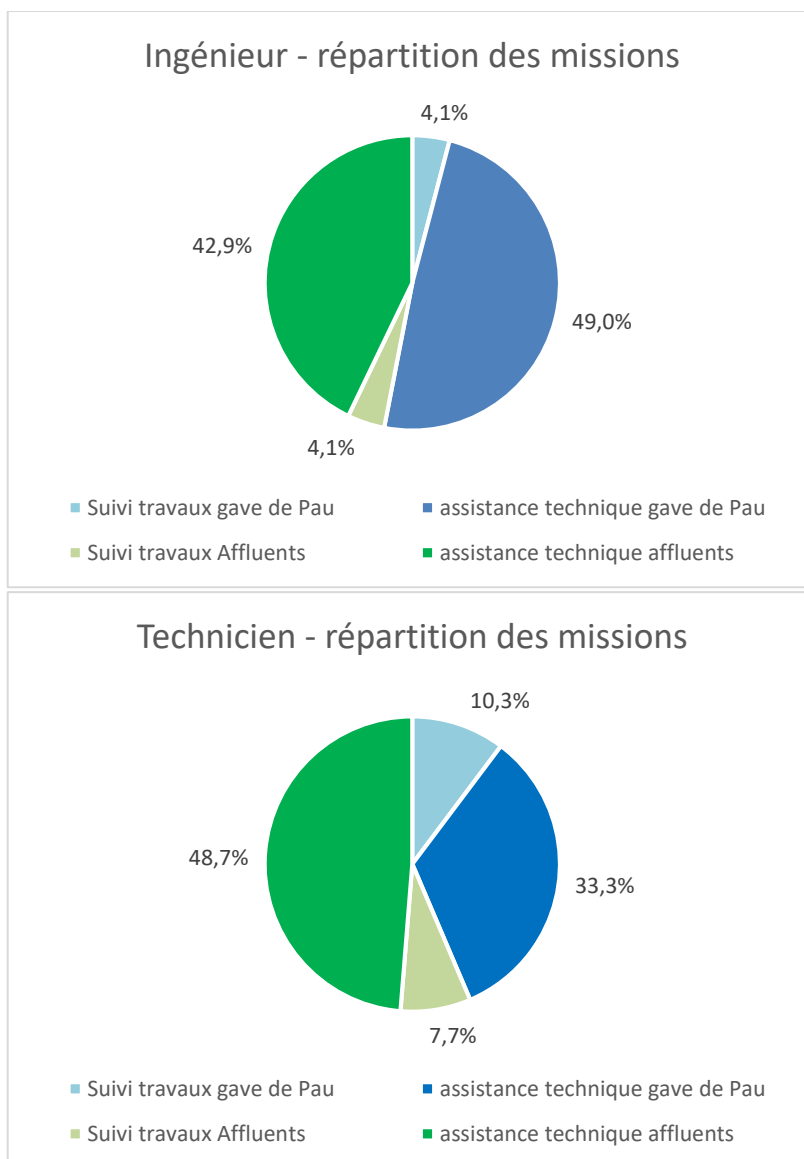
ASSISTANCE TECHNIQUE APPORTEE AUX COLLECTIVITES ADHERENTES OU A D'AUTRES TIERS					
BENEFICIAIRE	PRESTATION	DATE	SUIVI INGENIEUR	SUIVI TECHNICIEN	SUIVI DIRECTEUR
	Mise en place du marché d'insertion professionnelle pour entretien ponctuel de cours d'eau dans le cadre de la DIG « Juscle »	1 ^{er} et 2 nd semestre	X		
	Suivi de la crue du 20/06/18 de l'Arribeu et relevés de laisses (Jurançon, Laroin)	Juin	X	X	
	Consultation et lancement de l'étude PPG du sous-bassin Neez-Soust	2 nd semestre	X		
	Consultation et lancement de l'étude PPG du sous-bassin Luz-Gest			X	
	Consultation et lancement de l'étude PPG du sous-bassin Baïses-Luzoué			X	
SIVU AGLÉ ET AULOUBE	Rédaction du dossier de DIG Warsmann	1 ^{er} semestre	X		
	AMO : rédaction du DCE et consultation pour l'étude de Plan de Gestion Pluriannuel des cours d'eau de l'Agly et l'Auloubé, suivi de la prestation	2 nd semestre	X		X
SIVU DU LAGOIN - COMMUNE DE MEILLON	Conseil et compte-rendu technique pour érosion de berge	Mars	X		
SIVU DU LAGOIN - COMMUNE DE BEUSTE	Conseil technique concernant le classement des cours d'eau	Juin	X		X
SIVU DU LAGOIN - COMMUNE DE BEUSTE	Conseil technique – Mur de soutènement de voirie	Septembre		X	
SIVU DU LAGOIN - COMMUNE DE BENEJACQ	Conseil technique et compte-rendu auprès d'un riverain concernant des érosions liées à des ouvrages	Juillet	X		
SIVU DU LAGOIN - COMMUNES DE BENEJACQ, LAGOS, BORDERES	Conseil technique concernant la gestion du cours d'eau	1 ^{er} et 2 nd semestre		X	
CAPBP ET CCVO	Elaboration du DCE et consultation pour réalisation de l'étude de définition du PPG du bassin du Neez et du Soust	2 nd semestre	X		

ASSISTANCE TECHNIQUE APPORTEE AUX COLLECTIVITES ADHERENTES OU A D'AUTRES TIERS					
BENEFICIAIRE	PRESTATION	DATE	SUIVI INGENIEUR	SUIVI TECHNICIEN	SUIVI DIRECTEUR
CAPBP COMMUNE DE GELOS	Conseil et compte-rendu technique sur l'état du bassin écreteur du Soust	Avril	X		
CAPBP	Participation et conseil à l'élaboration du PPG Ousse des bois	2 nd semestre		X	
COMMUNE D'ARTIGUELOUVE	Conseil et compte-rendu technique auprès d'un riverain de la Juscle pour érosion de berge	Janvier	X		
	Conseil et compte-rendu technique auprès de riverains de la Juscle pour entretien de berges	Octobre	X		
COMMUNES D'AUSSEVIELLE ET POEY DE LESCAR	Visite diagnostic et conseil technique après crue	Septembre		X	
COMMUNE D'AUBERTIN	Conseil et compte-rendu technique auprès d'un riverain d'affluent de la Baise pour atterrissements	Octobre	X		
COMMUNE DE GAN	Suivi de la crue et de l'inondation du 16/07/2018. Mise en place des travaux d'urgence : consultation et suivi des chantiers	Juillet-août	X	X	X
	Conseil technique auprès d'un riverain sur Las Hies concernant un embâcle sur sa canalisation AEP	Juillet	X		
COMMUNE DE JURANCON	Conseil et compte-rendu technique auprès de riverain du Neez pour érosions de berge	Mai	X		
	Conseil et compte-rendu technique auprès de riverains du Neez (2) pour entretien de berges et érosions	Novembre	X		
	Conseil et compte rendu technique concernant les inondations d'un affluent du Neez	Juillet		X	
COMMUNE DE MAZERES-LEZONS	Conseil et compte-rendu technique concernant la gestion d'embâcles et d'atterrissement du Soust	Octobre	X		
COMMUNE DE SAINT VINCENT	Conseil de gestion d'un affluent du Lagoin	Septembre		X	

ASSISTANCE TECHNIQUE APPORTEE AUX COLLECTIVITES ADHERENTES OU A D'AUTRES TIERS					
BENEFICIAIRE	PRESTATION	DATE	SUIVI INGENIEUR	SUIVI TECHNICIEN	SUIVI DIRECTEUR
SIVU DES BAÏSES COMMUNES DE LASSEUBE, CARDESSE, MONEIN,...	Conseil et compte rendu technique concernant la gestion du cours d'eau et la protection contre les inondations	1 ^{er} semestre		X	
SIVU DES BAÏSES	Synthèse des études hydrauliques existantes	1 ^{er} semestre		X	
SIVU DE REGULATION COMMUNES D'UZOS, NARCASTET, RONTIGNON	Conseil technique de gestion	1 ^{er} et 2 nd semestre		X	
COMMUNE DE LAA MONDRANS	Conseil et compte rendu technique concernant les inondations	Juin		X	
COMMUNE DE BOSDARROS	Visite et compte rendu technique concernant des embâcles sur le Soust	Juillet - novembre		X	
COMMUNE DE PUYOO	Conseil technique et orientation d'actions de gestion	2 nd semestre		X	
SMBA /SMBGP	Participation à l'élaboration du PPG Bas Adour (partie Gave)	1 ^{er} et 2 ^{eme} semestre		X	
DIVERS	Définition des travaux, montage des dossiers de demande de subventions-Fond de solidarité	Juillet	X	X	X

2.3 Autres missions assurées par les agents sur l'exercice 2018

- Assistance du Président et du Directeur
- Rédaction des Demandes de Travaux aux concessionnaires de réseaux
- Rédaction des dossiers de Déclarations de Travaux à destination de la Préfecture
- Divers : suivi des réunions, visites et relevés de terrain en réponse aux demandes des collectivités adhérentes au SIGP et SMBGP, participation aux comités et bureaux syndicaux, tâches administratives

Temps affecté aux missions en 2018 :

Les chantiers suivis sur le gave de Pau correspondent pour les plus importants à des opérations de protection de berges pour compte de tiers (décharges de Lons et Jurançon pour les communes, protection de la D2 sur Laroin pour le CD64). Ces travaux lourds ont mobilisé le technicien pour une partie importante de l'exercice 2018.

Pour le SIGP, 2018 voit la reprise du programme de gestion courante, le programme intempéries de 2013 étant soldé.

La crue de juin 2018, plus importante sur la partie aval, a généré peu de dégâts d'intérêt général pour les collectivités. Ce sont essentiellement les parcelles agricoles qui en ont pâti surtout du fait de l'absence de ripisylve. Ce constat a été exposé par le SMBGP qui a proposé comme alternative la reconstitution de ces ripisylves.

La répartition de l'activité 2018 des agents techniques a encore été majoritairement axée sur l'assistance technique auprès des collectivités et tiers, en particulier sur des projets de grande ampleur.

Pour le SMBGP, l'activité chantier a essentiellement été constituée par la mise en œuvre de l'année n°2 de la DIG « Juscle ». En effet, avec la mise en place de la GeMAPI et le transfert aux EPCI-FP, le financement plus élevé a permis de réaliser des linéaires plus importants et de rattraper la première année qui avait été plus modeste en amplitude.

Pour ce Syndicat également, l'activité 2018 a été centrée sur l'assistance technique, avec en particulier la mise en œuvre de la GeMAPI et la préparation des DIG futures sur divers sous-bassins des affluents du gave de Pau (Luz-Gest, Baïses-Luzoué, Neez-Soust, Agle-Aulouze).

3- Note de synthèse sur l'état des cours d'eau suivis au 31 décembre 2018

3.1- Suivi du gave de Pau

Pour ce qui concerne le gave de Pau, les travaux d'entretien de cours d'eau et de protection de berge effectivement réalisés en 2018 ont concerné 4 communes : Laroin pour la protection de la D2 pour le compte du CD64, Lons et Jurançon pour les travaux de réhabilitation de décharges pour le compte des communes, et Mazères-Lezons avec le démarrage du programme de gestion 2018 du gave.

Ces 4 communes sont localisées dans la cartographie ci-après, fig.3 :

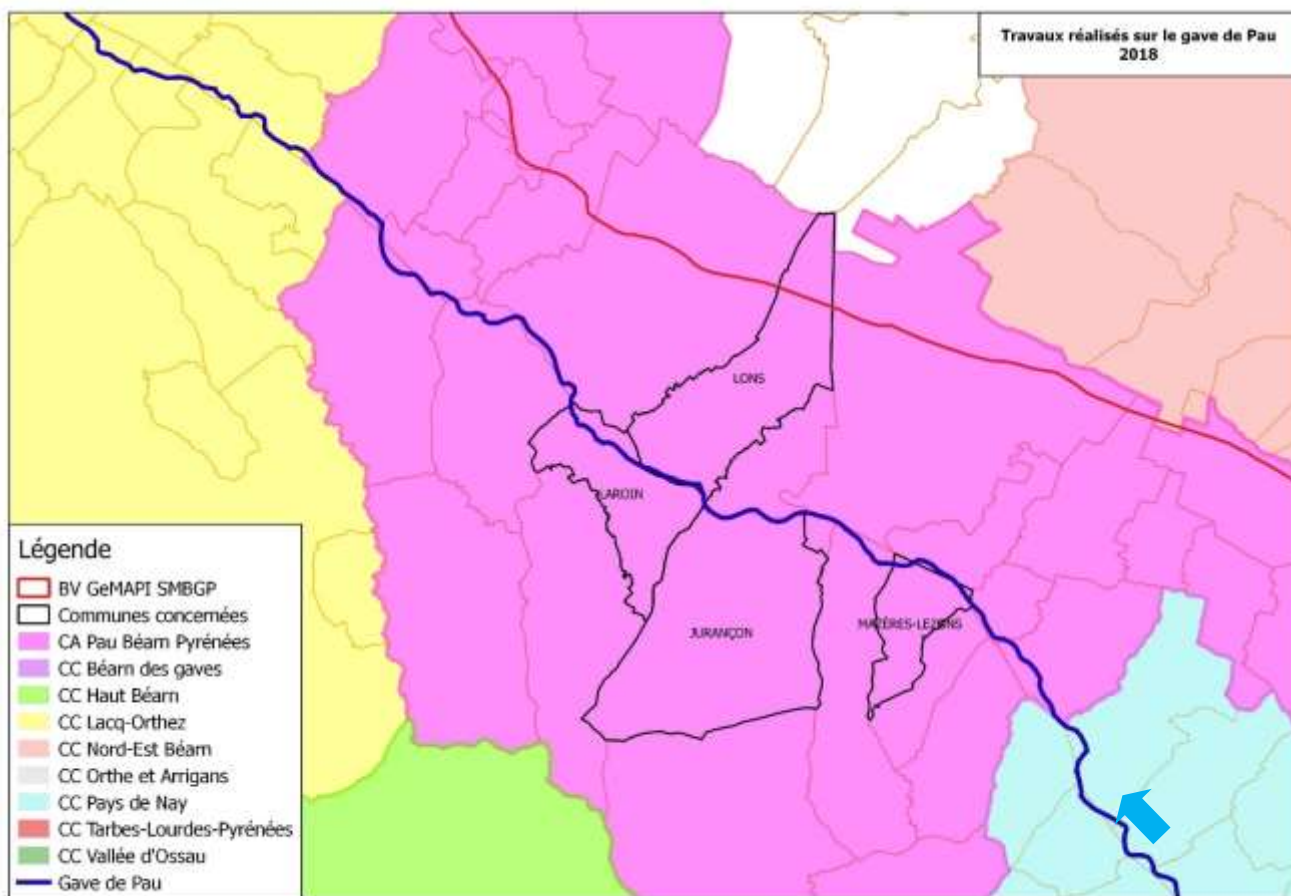


Fig.3 : communes concernées par les travaux 2018 du SIGP

(Source : SIG du bassin du gave de PAU – BD TOPO - © IGN – reproduction interdite)

De la même manière, les communes ayant sollicité et bénéficié de l'assistance technique du SIGP pour le gave de Pau en 2018 sont indiquées dans la cartographie fig. 4 ci-après :

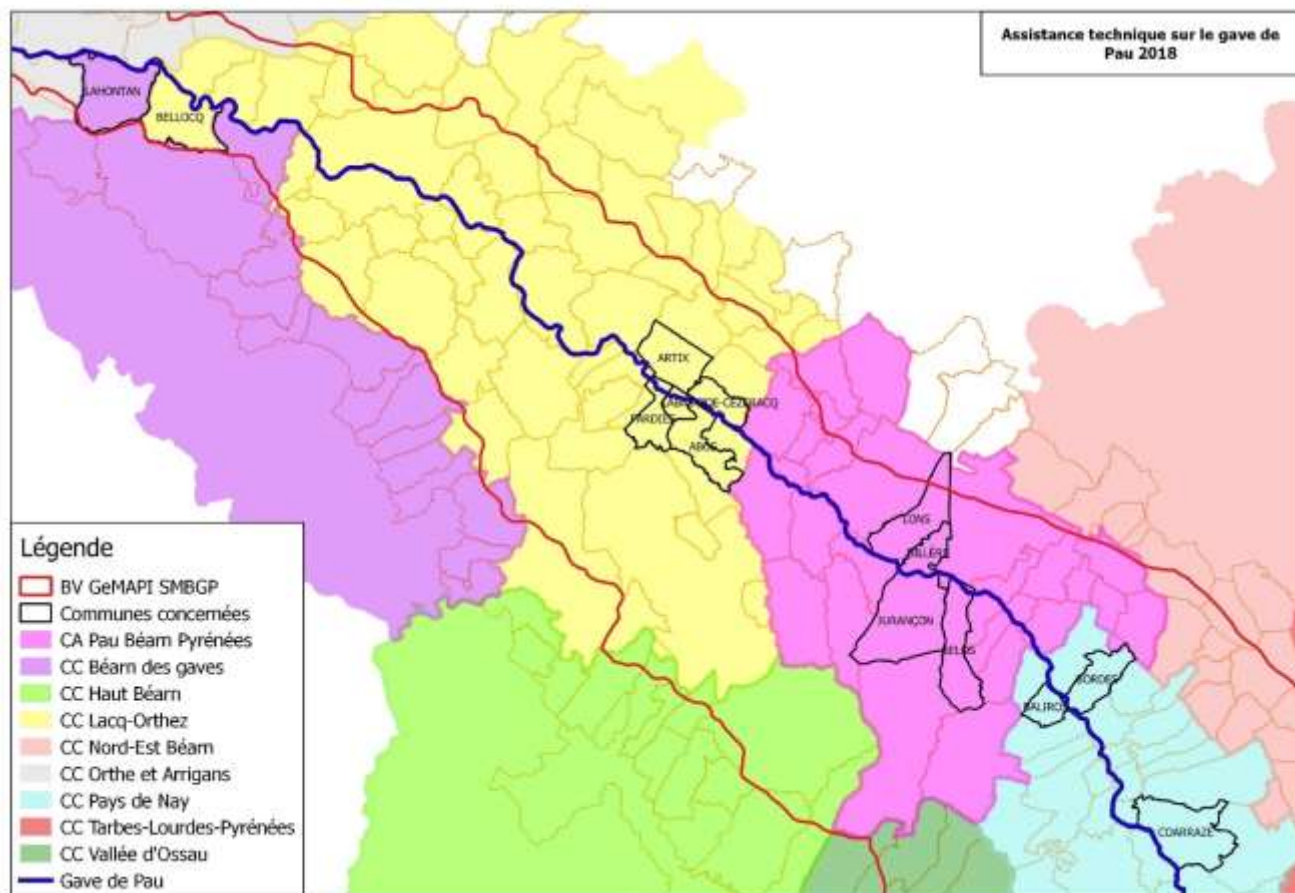


Fig.4 : communes ayant bénéficié de l'assistance technique du SIGP en 2018

(Source : SIG du bassin du gave de PAU – BD TOPO - © IGN – reproduction interdite)

Commentaire :

Les interventions de gestion sur le gave de Pau sont toujours couvertes par la DIG en cours (validée par arrêté préfectoral du 23/06/2017 pour une durée de 5 ans (2017-2022)).

3.2- Suivi des affluents du gave de Pau intégrés dans le SMBGP

Les affluents ont vocation à être couverts par des programmes pluriannuels de gestion (PPG) validés par Déclaration d'Intérêt Général (DIG), préalable indispensable à l'utilisation des fonds GeMAPI sur ces linéaires relevant essentiellement de la propriété privée.

Le SMBGP engage donc une série d'études destinées à construire ces PPG afin de pouvoir intervenir légalement sur tout son futur territoire. Les PPG en cours d'élaboration en 2018 sont les sous bassins Agle-Aulouze (qui reviendra au SMBGP après dissolution du SIVU correspondant encore en activité), Neez-Soust, Luz-Gest, Baises-Luzoué.

L'ensemble des sous-bassins défini par le SMBGP sur son territoire d'intervention GeMAPI à venir (2019) est exposé dans la carte ci-après :

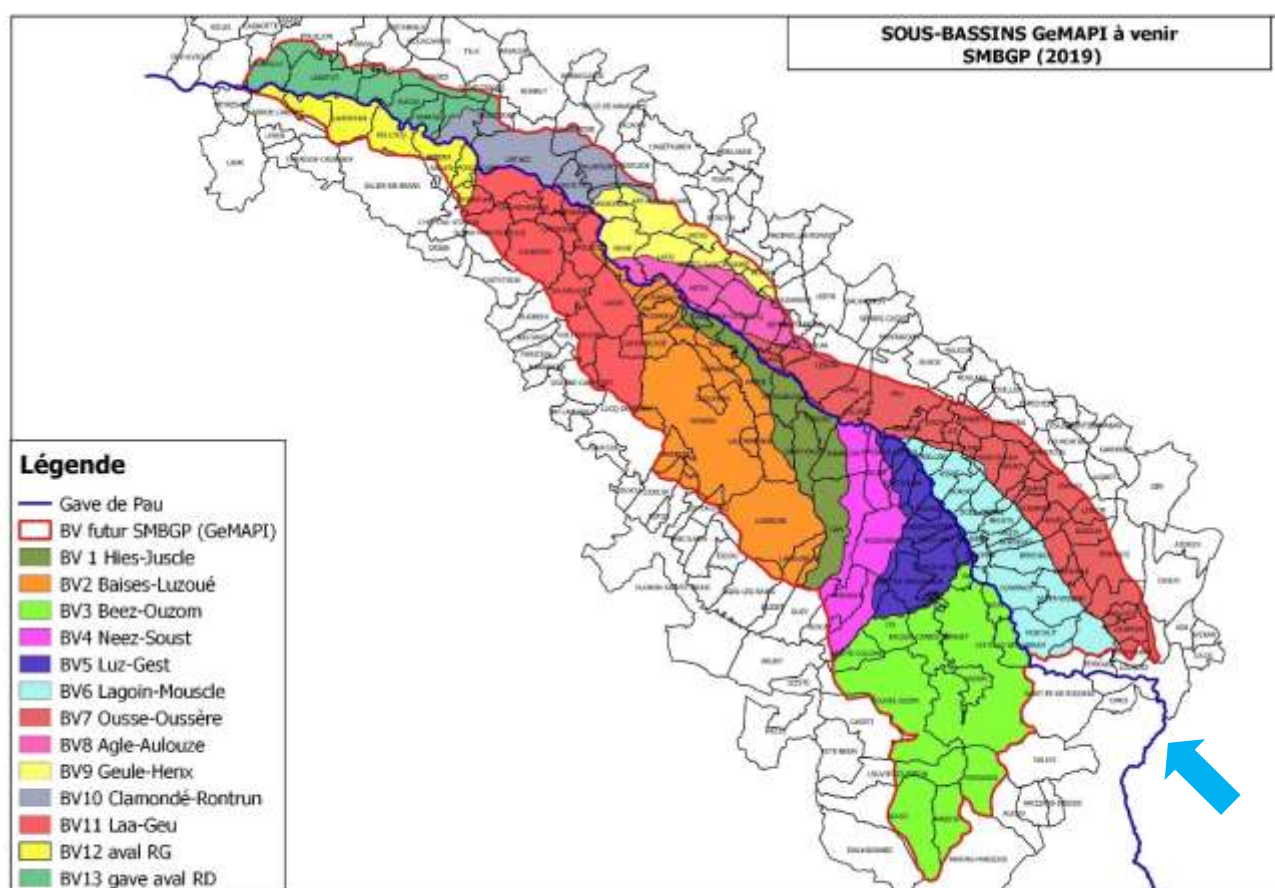


Fig.5 : sous-bassins du territoire du SMBGP à compter de 2019.

(Source : SIG du bassin du gave de PAU – BD TOPO - © IGN – reproduction interdite)

Les travaux sur les affluents effectués en 2018 sont cartographiés ci-après :

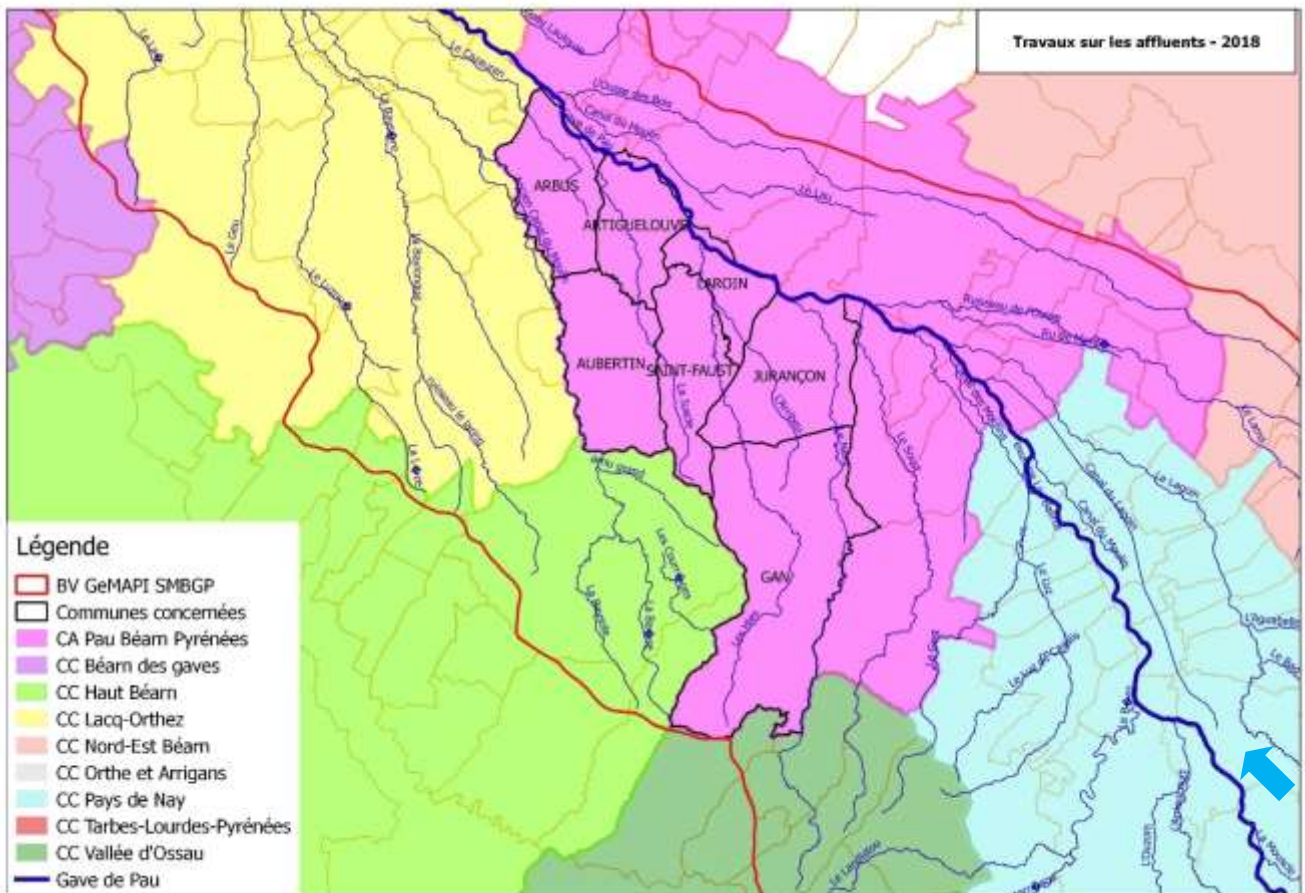


Fig.6 : communes ayant bénéficié de l'assistance technique du SMBGP en 2018

(Source : SIG du bassin du gave de PAU – BD TOPO - © IGN – reproduction interdite)

Ils sont regroupés sur le territoire de la seule DIG active sur les cours d'eau non domaniaux pour l'année 2018.

De la même manière, les communes ayant sollicité et bénéficié de l'assistance technique du SMBGP en 2018 sont indiquées dans la cartographie fig. 6 ci-après :

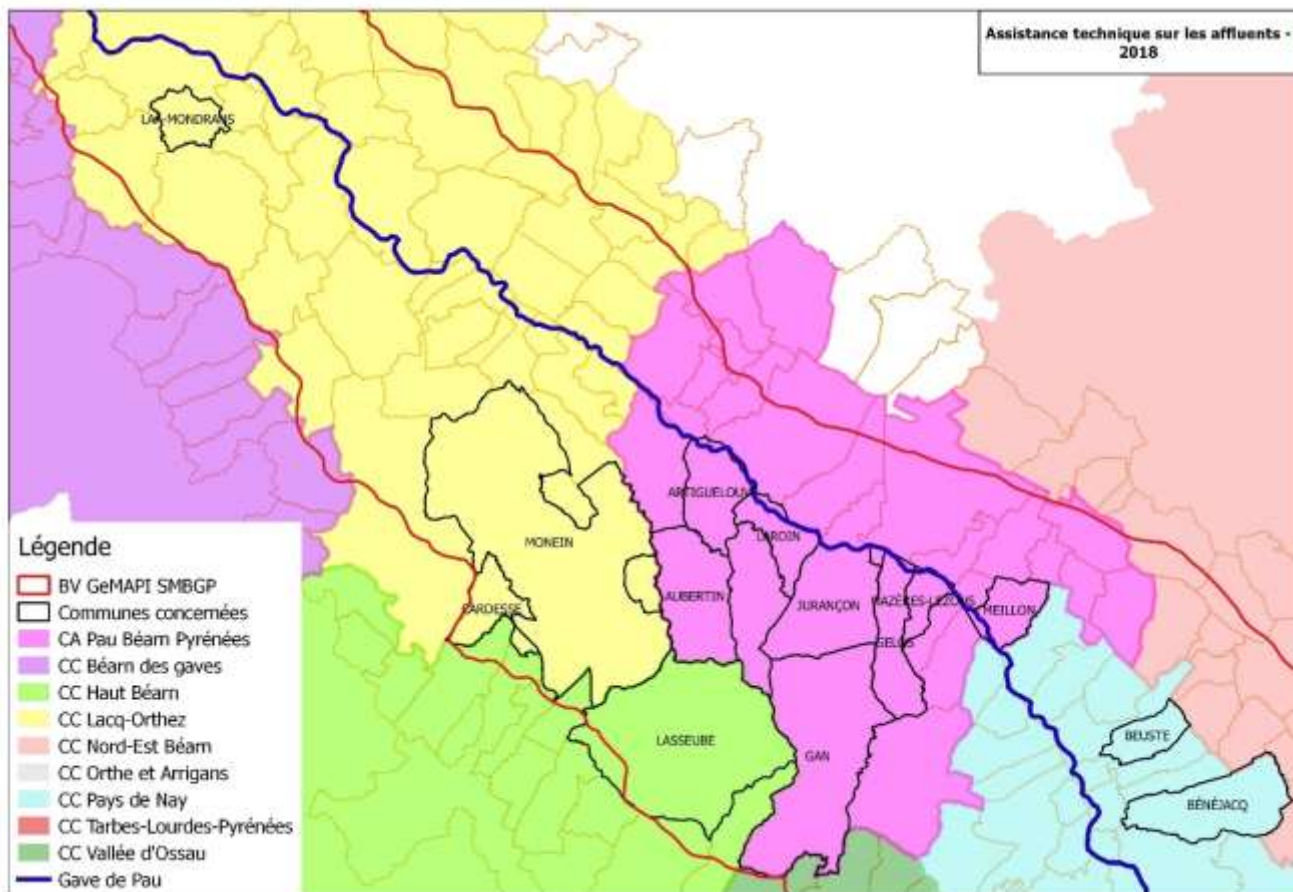


Fig.7 : communes ayant bénéficié de l'assistance technique du SMBGP en 2018

(Source : SIG du bassin du gave de PAU – BD TOPO - © IGN – reproduction interdite)

Commentaires sur le suivi des affluents 2018 :

L'année 2018 voit la prise de compétence GeMAPI par les EPCI-FP, compétence qui sera transférée au SMBGP en 2019, sur le territoire illustré dans la cartographie précédente.

Les travaux de l'année n°2 de la DIG « Juscle-Jusclat-Arribeu-Cazauran-Las Hies » se font dans le cadre de l'arrêté du 21/03/2017.

4- Propositions d’orientations pour l’activité de l’année suivante

4.1- Programme prévisionnel pour l’année 2019 : gave de Pau et affluents

Le programme 2019 verra la mise en place du nouveau SMBGP, avec notamment la dissolution du SIGP et l’intégration du gave de Pau dans le nouveau territoire GeMAPI du Syndicat.

Ce territoire regroupera pour tout ou partie les 8 EPCI-FP suivants : Communauté de communes du Pays de Nay, Communauté de communes Lacq-Orthez, Communauté de communes Nord-Est Béarn, Communauté de communes du Béarn des Gaves, Communauté de communes du Haut-Béarn, Communauté de communes du Pays d’Orthe et Arrigans, Communauté d’agglomération Pau Béarn Pyrénées et Communauté d’agglomération Tarbes Lourdes Pyrénées.

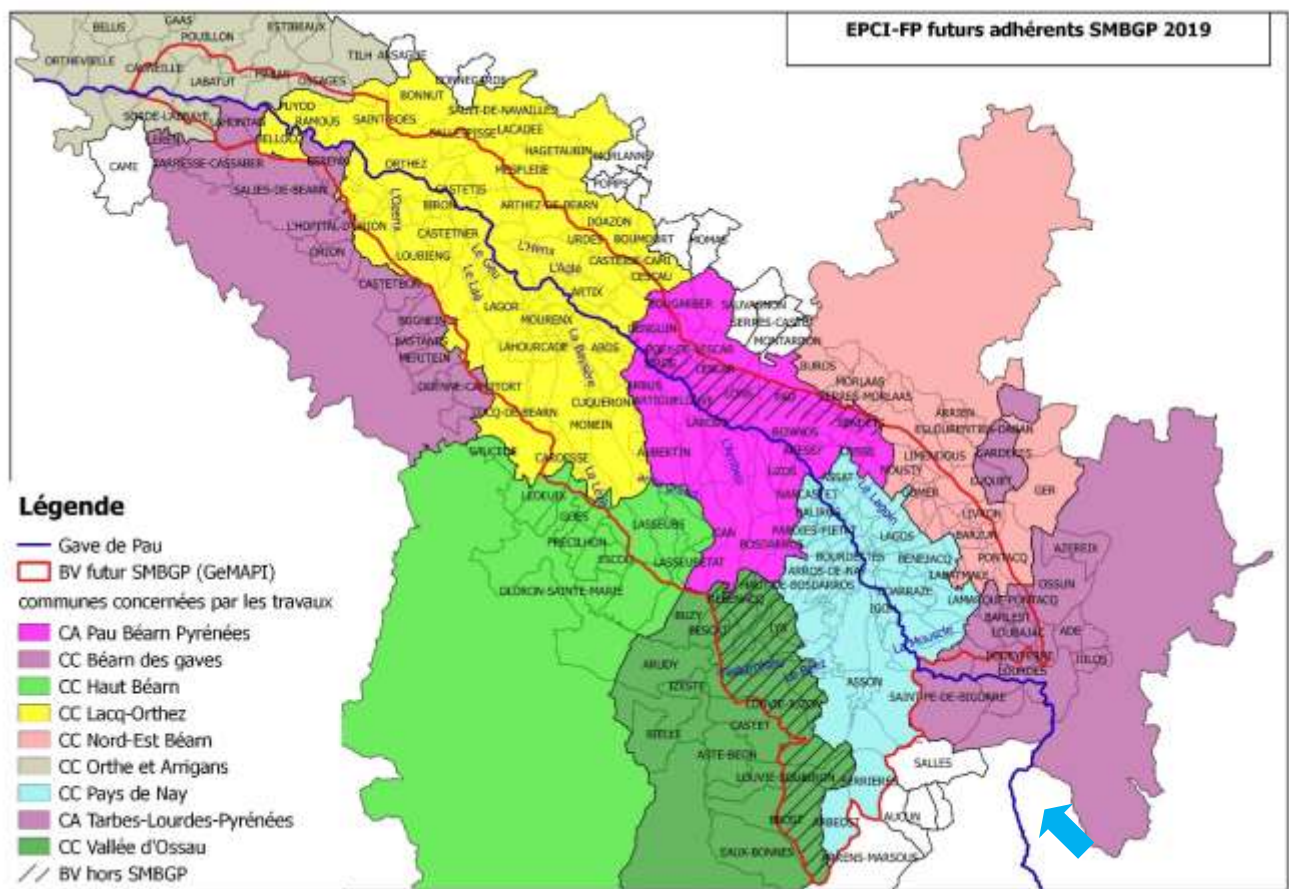


Fig.6 : carte du futur SMBGP en 2019

(Source : SIG du bassin du gave de PAU – BD TOPO - © IGN – reproduction interdite)

Un programme pluriannuel de gestion de la végétation et des atterrissements du gave de Pau sera mis en place ainsi qu’un programme d’entretien courant des protections existantes le cas échéant, s’inscrivant tous deux dans la DIG du gave de Pau.

Pour les affluents, le programme sera basé sur la DIG « Juscle » active et les déclarations de travaux ponctuelles ou bien la mise en œuvre de DIG simplifiées.

Par ailleurs, le SMBGP mettra en place des marchés de travaux de type accords-cadres, répartis par lots géographiques, afin de disposer d’une plus grande réactivité dans la mise en œuvre des travaux de gestion. L’objectif sera de pouvoir effectuer dans les meilleurs délais les travaux de gestion courante ainsi que les travaux d’urgence en cas de crues.

5- Bilans financiers de l'année 2018

Voir document annexe joint au présent dossier.